

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

## SEANCE DU LUNDI 14 JANVIER 2019

Le lundi 14 janvier 2019 à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

### Présents :

Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Josiane COUILLEAUX, Sandrine RAMBAUD, Carine MOREL, Aurore BIBRON et Aline LEBRETON.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Raymond LELIEVRE, Daniel GERAULT, Stéphane MANCEAU, René VAUGEOIS, Loïc JORRE, Miguel CAMUS (arrivé à 20h20), Damien COUILLEAUX et Denis MARCHAND.

### Absents excusés :

Secrétaire de séance : LEBRETON Aline

## ORDRE DU JOUR

- I. INDEMNITE DU COMPTABLE DU TRESOR
- II. DROIT DE PREEMPTION URBAIN
- III. RENOUVELLEMENT CONTRAT LDA 53 ANNEE 2019
- IV. RACCORDEMENT M. PAPILLON RUE DE LA GARE
- V. PARTICIPATION ENFANT SCOLARISE EN CLASSE CLIS A MAYENNE
- VI. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019
- VII. QUESTIONS DIVERSES

## I. INDEMNITE DU COMPTABLE DU TRESOR

L'indemnité de gestion proposée par le comptable est de 432,13€ pour l'exercice 2018.

**Délibération** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, d'indemniser le comptable du montant total de 432,13€.

## II. DROITS DE PREEMPTION URBAIN

### DPU 59 bis rue des Tisserands

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir son droit de préemption pour les biens situés : 59 bis rue des Tisserands.

### DPU 45 rue des Tisserands

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir son droit de préemption pour les biens situés : 45 rue des Tisserands.

## III. RENOUVELLEMENT CONTRAT LDA 53 ANNEE 2019

Mickaël Delahaye présente au conseil le devis du LDA (Laboratoire d'analyses Départemental) concernant les analyses réglementaires à réaliser au sein du restaurant scolaire pour un montant de 480,49€ TTC.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis du LDA pour un montant total de 480,49€ TTC.

## IV. RACCORDEMENT M. PAPILLON RUE DE LA GARE

Christelle Beaudouin rappelle au conseil le dossier du 7 rue de la Gare. Cette habitation n'est pas raccordée au réseau d'eaux usées, un regard de branchement avait été mis en place lors de la viabilisation du lotissement des Forges. Pour raccorder cette habitation, une canalisation de 20 mètres linéaire doit être posée. En novembre 2018, 3 entreprises (STGS, BMTP et Wilfried Robert) avaient été consultées pour la mise en place d'une boîte de branchement EU. Wilfried Robert (sous-traitant à la société GIFFARD) avait été retenu pour faire les travaux. Christelle Beaudouin présente un devis de la société GIFFARD pour le branchement des eaux usées au frais de la collectivité car cela aurait dû être réalisé par le passé. Le devis de la société Giffard est de 695,50€ HT.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de la société Giffard d'un montant HT de 695,50€ H.T.

## V. PARTICIPATION ENFANT SCOLARISE EN CLASSE CLIS A MAYENNE

Un montant de 421,62€ est demandé par la ville de Mayenne pour un enfant scolarisé en classe CLIS à Mayenne.

Mickaël DELAHAYE propose au conseil de ne pas régler ces frais car cet enfant ne vivait plus dans notre commune sur la période concernée sauf preuve du contraire.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le fait de ne pas régler ces frais de scolarité sauf à ce que la ville de Mayenne prouve sa domiciliation à COMMER pendant la période donnée**

## **VI. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019**

Mickael Delahaye demande à chaque membre du conseil, d'estimer les investissements que chaque commission souhaite réaliser pour l'année 2019.

Un récapitulatif et des choix seront opérés lors d'une prochaine réunion pour prioriser les actions avant le vote du budget.

## **VII. QUESTIONS DIVERSES**

### ➤ **Parquet Eglise**

Christelle Beaudouin informe le conseil que le parquet de l'église est en très mauvais état à certains endroits et présente donc un devis de M. Samuel BUARD d'un montant de 477€ HT pour la dépose de quelques lames de l'ancien parquet massif et de la pose de parquet de sapin.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de M. Samuel BUARD pour un montant total de 477€ HT.**

### ➤ **Département subvention ancienne école**

Mickael Delahaye informe le conseil que les travaux de la maison des services devraient être subventionnés à hauteur de 80% d'un coût total de 127 463,16€

30% Dotation Etat des Territoires Ruraux : 38 238,95€

40% d'aides départementales : 18 900€ au titre du contrat de territoire volet communal et 32 226€ au titre du contrat de territoire intercommunal

10% d'aide régionale 12 746€

Soit un total d'aides de 102 110,95€

Toutes les subventions demandées par la commune ont été accordées.

### ➤ **Affaire E. Mortier**

Mickael Delahaye informe le conseil que la commune de Commer est déclarée hors de cause en termes de responsabilité vis-à-vis de l'accident.

### ➤ **Réseau des collectivités**

Mickael Delahaye présente au conseil l'appel à cotisation pour l'adhésion au réseau des collectivités concernant l'année 2019 pour un montant total de 300€.

Mickael Delahaye propose au conseil de renouveler cette adhésion.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le renouvellement de l'adhésion au réseau des collectivités pour l'année 2019 pour un montant total de 300€.

➤ **ABO WIND**

Mickael Delahaye informe le conseil que la société ABO WIND apporte des précisions sur le projet en cours concernant les éoliennes.

➤ **Les motards ont du cœur**

Les motards ont du cœur passeront le dimanche 12 mai 2019 à 16h09 dans notre commune.

➤ **Congés d'été : fermeture de la mairie du lundi 11 août au samedi 17 août 2019 inclus**

**DELIBERATION** : Le conseil municipal ne valide pas, à l'unanimité avec 5 abstentions, la fermeture de la mairie la semaine du 11 août au 17 août 2019.

*Il est 22h30, la séance est levée.*